



# DD 235 - Découverte des enjeux du développement durable : la fresque de la chaussure



## Public concerné :

Tous profils de collaborateurs.trices du secteur chaussure.

## Objectifs :

- Répertorier toutes les étapes de la chaîne de valeur d'un article.
- Associer les impacts environnementaux et sociétaux potentiellement présents aux différentes étapes de la chaîne de valeur.
- Comprendre les principales contraintes réglementaires visant à limiter ces impacts.
- Découvrir des exemples de démarches environnementales relatives à l'économie circulaire.
- Identifier les fausses allégations environnementales.

## Méthode pédagogique :

- Groupe de 4 à 8 personnes.
- Atelier ludique et collaboratif basé sur la fresque de la chaussure.
- Apports théoriques et échanges.
- Illustration par des exemples concrets.

## Évaluation des acquis :

Questionnaire d'évaluation des connaissances.

## Prérequis :

Aucun

## Contenu :

La [fresque de la chaussure](#) est un atelier collaboratif ludique qui couvre tout le cycle de vie d'une

[contactformation@ctcgroupe.com](mailto:contactformation@ctcgroupe.com)

+33 (0)4 72 76 10 02

Contactez-nous



## Référence

DD 235

## Durée

1 jour (7 heures)

## Formatrices

Violaine GIRARDIN

Coline SIMON

## Tarif

En inter : 585 €HT / jour / stagiaire

En intra : 1390 €HT / jour pour un groupe de 4 à 8 personnes maximum

Les entreprises membres bénéficient de -20% sur le tarif indiqué ci-dessus.

*Dernière modification : 03/04/2025*

**chaussure** depuis les ressources initiales nécessaires à sa fabrication jusqu'à sa fin de vie. Cet atelier vous permettra, grâce à une vision RSE structurée, de mieux comprendre comment s'imbriquent les différentes réglementations applicables.

Activité de groupe animée à l'aide de la fresque de la chaussure qui permet de positionner les étapes du cycle de vie d'un article, d'identifier les enjeux environnementaux et sociétaux de la filière et de comprendre le contexte réglementaire actuel et à venir.

Seront notamment abordées les réglementations suivantes : **loi AGEc, Règlement REACH, Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, devoir de vigilance, règlement déforestation, loi climat et résilience, décret tertiaire.**

**Les principaux piliers de l'économie circulaire** seront développés avec des exemples concrets.

**Le cadre d'utilisation des allégations environnementales** sera posé.

---

*CTC Formation se réserve le droit d'annuler toute session de formation programmée dans les 10 jours ouvrés avant la date de formation en cas de force majeure ou en raison du nombre insuffisant de participants.*

*Document généré le 04/09/2025 à 00h01*